

**AVIS N° 113-2020 / DC/BR / DG****Retard de paiement de la marge semestrielle + remboursement partiel****« SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 »****Echéance du 24 août 2020**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) rappelle aux Teneurs de Comptes-Conservateurs que, conformément aux dispositions de l'avis N°42/2008/DC/BR/DG du 24 juin 2008, le montant global des intérêts ou remboursement des titres à l'échéance doit être disponible **au plus tard un (1) jour ouvré avant la date de fermeture des registres**. Le DC/BR s'oblige à verser aux adhérents, le jour de la fermeture des registres, les sommes reçues en règlement des Evènements Sur Valeurs.

Nous vous informons que, suite à la fermeture du registre du « **SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025** » le 24 août 2020, les fonds ne sont toujours pas disponibles dans les livres de la Banque de Règlement. En conséquence, le paiement interviendra dès que les fonds seront transférés au Dépositaire Central / Banque de Règlement.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

**Le Directeur Général**

Stamp: Dépositaire Central + DC / BR + Banque de Règlement  
LE DIRECTEUR GENERAL  
Dr Edoh Kossi AMENOUNVE